

N° de division : 05 - Saint-Maurice  
N° de cour : 410-11-002968-202  
N° de dossier : 43-2614218

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

LES BOISSONS VYTAVY INC.

---

RAPPORT DU SYNDIC SUR SON ADMINISTRATION PRÉLIMINAIRE

---

**SECTION A - Historique**

1. Les Boissons Vytavy Inc. (la « **Débitrice** » ou la « **Société** ») fut fondée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*, et a débuté ses activités en avril 2014. Elle œuvrait dans l'industrie des produits alimentaires, produisant et commercialisant des breuvages santé (Kombucha) sous la marque, entre autres, de « Vee Zero » à partir des locaux situés dans la ville de Shawinigan-Sud, province de Québec. L'unique administrateur de la Débitrice est M. Jean-Luc Bonneau, tel qu'il appert au registre des entreprises du Québec.
2. Le 5<sup>e</sup> jour de février 2020, la Débitrice a fait cession de ses biens en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (la « **Loi** ») auprès du syndic autorisé en insolvabilité, MNP Ltée (« **MNP** » ou le « **Syndic** »).
3. La direction de la Débitrice attribuent les difficultés financières à l'impossibilité d'atteindre le seuil de rentabilité par manque de fonds pour couvrir leurs coûts fixes.

## SECTION B - Actifs

4. Les actifs sont les suivants :

Description des actifs	Valeur déclarée au bilan statutaire (\$)	Réalisation à ce jour (\$)	Notes
Inventaire	8 250	-	1
Comptes à recevoir et remboursements divers	-	1 779	1 et 2
Aménagements et marque de commerce	2	-	1 et 3
Immeuble (Édifice et terrain)	137 000	-	4
Équipements et machinerie	17 500	-	1
Véhicule : 2018 Mazda CX-5	1	-	5
	<b>162 753</b>	<b>1 779</b>	

Notes :

- 1- Tous ces actifs sont libres de liens.
- 2- La valeur des comptes à recevoir selon les livres et registres comptables du 19 janvier 2020, totalise une somme d'environ 14 000 \$. La valeur réalisable était estimée à 0 \$ lors de la signature du bilan.
- 3- La valeur de réalisation estimée pour les aménagements et la marque de commerce est nulle.
- 4- L'immeuble situé au 4640, av. Georges-Bornais, Shawinigan-Sud, QC, a été acquis par la Débitrice au coût de 135 000 \$ en juillet 2017. L'évaluation municipale est de 149 300 \$. Une hypothèque immobilière a été enregistrée en faveur de la société Gestion Renato Perpignani Inc. pour un montant de 135 000 \$.
- 5- Cet actif est sujet à des droits résultant d'un bail de la société Canadian Dealer Lease Services Inc.

## SECTION C - Livres et registres, mesures conservatoires et protectrices et exercice du commerce du failli

5. Le Syndic a engagé le Service d'Inventaire SIG pour sécuriser les actifs, effectuer un inventaire des équipements et matériaux, et effectuer une évaluation des actifs.
6. Le Syndic a obtenu les livres et registres de la Débitrice.
7. La date jusqu'à laquelle les registres sont tenus est le 31 décembre 2019.
8. Le Syndic a obtenu une couverture d'assurance pour les actifs de la Débitrice.
9. Le Syndic a garanti les services essentiels d'Hydro-Québec.
10. Le Syndic a signifié les créditeurs afin de percevoir les comptes dus à la Débitrice.
11. Le Syndic a procédé à la fermeture du compte de banque de la Société et a ouvert un compte en fidéicommis à la Banque de Montréal.
12. Le Syndic a procédé à la redirection du courrier.
13. Il n'y a eu aucun exercice du commerce par le Syndic.

## SECTION D- Procédures judiciaires

14. À la connaissance du Syndic, il n'y a aucune procédure légale en cours contre la Débitrice.

## SECTION E - Réclamations prouvables

15. Les réclamations prouvables sont les suivantes :

	Tel que déclaré au bilan (\$)	Reçu à date (\$)
Fiducie présumée	-	-
Créanciers garantis	141 607	803
Créanciers garantis – employés	2 000	-
Créanciers non garantis	281 359	1 055
	<b>424 966</b>	<b>1 858</b>

## SECTION F - Réclamations garanties et fiducies présumées

16. Les créanciers garantis et les fiducies présumées sont les suivants :

Créanciers garantis	Tel que déclaré au bilan (\$)	Nature de la garantie
ARQ et ARC	-	Fiducies présumées relatives aux déductions à la source
Service Canada – PPS	2 000	Suretés sur actifs court-terme
Canadian Dealer Lease Services Inc.	1	Droit résultant d'un bail
Gestion Renato Perpignani Inc.	135 000	Hypothèque immobilière
Commission scolaire de l'Énergie	784	Taxes scolaires
Ville de Shawinigan-Sud	5	Taxes municipales
	822	
	<b>143 607</b>	

## SECTION G- Réalisation prévue et distribution projetée

17. La possibilité de procéder à une distribution éventuelle de dividendes dépendra du produit net de la réalisation des actifs et des frais de réalisation y étant associés.

---

## SECTION H- Transactions révisables et paiements préférentiels

18. Le Syndic révisera les livres et registres et fera rapport aux inspecteurs, s'il y a lieu.

---

## SECTION I - Autres sujets

19. Le Syndic a fait publier l'avis de faillite dans le journal, Le Nouvelliste, édition du 15 février 2020.
20. Le Syndic verra à enregistrer les employés au *Programme de Protection des Salariés* (« PPS ») pour les salaires, vacances et préavis impayés.
21. Les frais de la présente faillite sont garantis par une tierce personne.

FAIT À MONTRÉAL, ce 26<sup>e</sup> jour de février 2020.

### **MNP LTÉE**

En sa capacité de Syndic à la faillite de  
Les Boissons Vytavy Inc.  
et non en son nom personnel



Pierre Marchand, M.SC., CPA, CMA, CIRP, LIT  
Vice-président principal